

L'ECOLE CITOYENNE EXPLIQUÉE AUX PARENTS



Quelques définitions

(D'après Louis Porcher – Université Paris III – Sorbonne Nouvelle : L'éducation à la citoyenneté)

Un citoyen, c'est un appartenant, un membre, un parmi les autres et égal à eux dans ses pouvoirs et dans ses espoirs légitimes. Si le lien de citoyenneté paraît se déliter, c'est qu'il y a des individus, parmi nous, qui se sentent exclus et ne plus appartenir à la communauté nationale. Nous serions fortement tentés de dire, quand on parle d'éducation à la citoyenneté : que Mesdames et Messieurs les adultes commencent !

Une école citoyenne est une institution dans laquelle toutes les lois sont construites par tous les acteurs dans le respect du cadre des Droits de l'homme et selon une parité des droits et des devoirs

Citoyenneté et décrets scolaires

Article 6. - La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Article 8. - Pour atteindre les objectifs généraux visés à l'article 6, les savoirs et les savoir-faire, qu'ils soient construits par les élèves eux-mêmes ou qu'ils soient transmis, sont placés dans la perspective de l'acquisition de compétences. Celles-ci s'acquièrent tant dans les cours que dans les autres activités éducatives et, de manière générale, dans l'organisation de la vie quotidienne à l'école. A cet effet, la Communauté française pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, veillent à ce que chaque établissement :

... 9° éduque au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique et met en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école ;

10° participe à la vie de son quartier ou de son village et, partant, de sa commune, et s'y intègre de manière harmonieuse notamment en ouvrant ses portes au débat démocratique.

Ce qui constitue l'École Citoyenne

La mise au vert

A chaque rentrée scolaire, toute l'école (élèves, personnel éducatif,) se retrouve pour une journée de « mise au vert ». Une journée de détente dans les bois, au parc ou ailleurs.

Ateliers, jeux, ...

Tout est fait pour favoriser l'échange, la rencontre et la collaboration. Une journée exceptionnelle pour apprendre à se connaître et se préparer à vivre ensemble pendant toute une année.

Le mini-forum

Il se fait par classe, c'est un conseil de classe spécial.

« Comment vivre ensemble dans le respect ? »

« Qu'est-ce que je ne veux pas subir ? »

« Que ne peut-on pas faire subir ? »

Voilà les questions qui sont posées à toutes les classes.

Chacun aura le droit de partager et donner son avis sur les règles qu'il juge nécessaires, voire primordiales pour pouvoir s'épanouir dans un environnement serein.

Chaque classe élabore un panneau avec les « lois » qu'elle a choisies.

Les panneaux sont mis en commun par les délégués et les ceintures noires.

C'est la synthèse de tous ces panneaux qui constituera la charte.

Les élèves vont par deux se rendre au conseil d'enfants. Ils iront à tour de rôle durant l'année.

Quel sera le rôle de ces représentants ?

- S'impliquer
- Rappporter les idées émises au sein de la classe
- Croire au projet de l'école citoyenne

La charte

La charte, c'est la loi !

- Elle synthétise ce qui a été proposé par chaque classe.
- Elle est illustrée et « accrocheuse »
- Elle est affichée dans toute l'école
- Elle est valable pour une année scolaire

Lorsqu'une loi n'est pas respectée, on rédige un rapport de fait. Le coordinateur décidera de ce qui doit être mis en place (filtre et/ou invitation au conseil).

Le grand forum

C'est la fête ! C'est à ce moment-là qu'on présente les lois et les délégués.

Lors du grand forum, chaque élève de P1 reçoit sa « ceinture blanche », signe d'appartenance au projet.

Le grand forum est suivi d'un moment de fête dans l'école (goûter,).

Le conseil

Le Conseil a 3 missions

- Accueillir les nouveaux élèves
- Gestion des projets communs
- Gestion des sanctions/réparations

Le Conseil est composé :

- Des délégués de classe (de la M3 à la P6)
- Des élèves ceintures noires
- Des élèves qui ont émis le souhait et qui ont été invités
- De l'instit « coordinateur »
- De l'instit « animateur »
- De la direction

Les ceintures

Elles sont symboliques et discrètes. Elles sont matérialisées par des bracelets.

Chaque élève (à partir de la P1) a la possibilité de monter de ceinture chaque trimestre.

Un élève monte de ceinture s'il a respecté la charte de l'école **et** qu'il maîtrise trois compétences.

Un élève ne perd jamais sa ceinture (ce qui est acquis reste acquis quoiqu'il se passe).

Les enfants qui viennent de maternelles arrivent en primaire avec la ceinture orange (s'il maîtrise parfaitement les dix compétences ciblées pour les maternelles).

Nos ceintures

- blanche
- (1ère année) jaune
- (1ère année) orange
- (2ème année) verte
- (2ème année) bleue
- (3ème année) rouge
- (3ème année) marron
- (4ème année) noire : siéger de droit au conseil sans être élu, parrainer les plus jeunes et être acteur de la mise en projet de l'école.

Les compétences

Elles sont décidées par les adultes de l'école.

Elles permettent de passer à la ceinture suivante pour autant que l'enfant n'ait pas enfreint la charte.

Nos compétences :

1. *Je dis bonjour, au revoir. J'utilise les 3 mots de politesse (merci, pardon, svp).*
2. *Je me range dès qu'il sonne.*
3. *Je me déplace calmement.*
4. *Je montre mon journal de classe et je le fais signer.*
5. *J'ai tout mon matériel et j'en prends soin.*
6. *Je tiens mes fardes et mes cahiers en ordre.*
7. *Je participe aux cours et aux activités.*
8. *Je m'exprime sans crier et sans agressivité.*

9. *Je respecte le travail des autres.*
10. *Je mange calmement et correctement.*
11. *Dans l'école, je n'ai pas de jeux violents.*
12. *Je jette mes déchets dans la poubelle.*
13. *Je respecte les locaux, le matériel et le mobilier de l'école.*
14. *Je respecte le temps de parole de tous.*
15. *Je suis attentif aux besoins des autres, je suis solidaire.*
16. *Je fais mes devoirs et j'étudie mes leçons.*
17. *Je me comporte correctement lors des sorties.*
18. *Je reconnais mes bêtises.*
19. *J'écoute et je respecte les consignes de tous les adultes de l'école.*
20. *Je suis fair-play dans les activités ou les jeux.*

La place des maternelles

En maternelle, l'objectif est avant tout d'adhérer au processus afin que les plus jeunes le ressentent.

On fait référence aux mêmes lois et aux mêmes compétences.

Le projet va plutôt se vivre par classe, mais les enfants participeront à tous les événements d'école.

Les enfants de 1^{ère} et 2^{ème} maternelle seront représentés au conseil par une enseignante en tournante qui accompagnera l'enfant de 3^{ème} maternelle.

Une auto-évaluation hebdomadaire est matérialisée par un support propre à chaque classe. Il sera le reflet de la progression individuelle tout au long d'une semaine.

De nos 20 compétences, nous en aurons choisi 10 qui seront mises en place à partir de la deuxième maternelle. Avant cela, le travail tournera essentiellement autour des « je peux ou je ne peux pas »

En parallèle et durant toute les années passées en maternelle, les enfants apprendront à exprimer leurs sentiments autour des 4 émotions de base.

Au fil des années, le vocabulaire lié aux émotions sera affiné afin qu'ils puissent de mieux en mieux mettre de mots sur ce qu'ils ressentent.

C'est là une des clés du mieux vivre ensemble qui fonde l'Ecole Citoyenne. Cela simplifiera le processus en primaire.

En résumé

L'école Citoyenne est un ensemble de dispositifs qui va permettre de mieux vivre ensemble.

C'est une autre manière de voir les règles et ce qui balise la vie en collectivité.

Tous les élèves peuvent être « bons » qu'ils aient des facilités ou des difficultés scolaires.

C'est une philosophie : Plus les enfants respectent les lois, plus ils obtiennent de droits.